

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 304

présenté par
M. Gille

ARTICLE 18

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« au fonctionnement et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, tirant les conséquences d'une modification adoptée en commission, relativement aux missions du fonds paritaire.